

Le 27 Février 2016



Mesdames, Messieurs, chers amis,

Le Président

Tout d'abord, je tiens à remercier Monsieur le maire de La Châtre Langlin, qui met cette salle à notre disposition. Je remercie également les élus ainsi que les journalistes, qui se sont déplacés pour assister à cette manifestation. Enfin, les représentants d'associations amies et vous tous, qui êtes venus soutenir notre association.

L'Association ENVIRONNEMENT DURABLE EN BOISCHAUD SUD a pour vocation de défendre et de préserver l'environnement qui constitue **notre cadre de vie quotidien** : la nature, les paysages, le calme... toutes ces qualités qui font le charme de notre région et qui constituent **notre bien commun** et il n'est pas à vendre...

De **graves menaces** pèsent aujourd'hui sur cet environnement.

Des études pour l'implantation de parcs d'aérogénérateurs industriels, autrement dit d'éoliennes géantes, ont été autorisées par les Conseils Municipaux, précédents ou actuels, de plusieurs communes autour de Saint-Benoit-du-Sault, pourtant classé "beau village de France". C'est donc à très court terme, le risque de voir surgir devant nos fenêtres ces machines dont la hauteur varie, selon les projets, de 150 à 190 mètres.

Rien, absolument rien dans notre environnement n'est en rapport avec ce gigantisme. Même les pylônes EDF, pourtant si décriés, ne font « que » 48 mètres de haut ! **Ce serait donc 3 à 4 fois plus haut !**

Il est illusoire de penser que la végétation constituera un masque protecteur car ces éoliennes surplomberont, et de beaucoup, le faite des arbres. Le jour, l'horizon proche ou moins proche, sera bouché par la rotation des pales ; la nuit ne sera plus ponctuée d'étoiles filantes, mais de flashes rouges réguliers.

Tout le monde sera impacté, et ne croyez pas qu'il s'agisse d'un fantasme :

- dans un premier cercle de 5 kilomètres autour de Saint-Benoit, 3 projets sont d'ores et déjà recensés : La Chatre l'Anglin (19 éoliennes), St Gilles/Parnac (19 éoliennes), Chazelet/St Civran (5 éoliennes)
- entre 5 et 10 kilomètres : Chaillac (7 à 12), Beaulieu (6), Vigoux/Celon (6 à 8), St Sébastien/La Chapelle Baloue (4) Les Grands-Chézeaux (8 à 10)
- au-delà : Tilly (7), Thollet/Coulonges (20), Jouac (3), St Georges les Landes (10) et d'autres encore...

Du sud d'Argenton jusqu'à Bellac, de St Sébastien à La Trimouille, on dénombre actuellement près de 400 implantations.

C'est un encerclement qui se referme inexorablement sur nous, pour le présent mais aussi pour l'avenir.

Jusqu'à présent, aucune réunion d'information digne de ce nom n'a été organisée par nos élus, qui, en laissant la population dans l'ignorance de l'avancée des projets, font le jeu des promoteurs. C'est pourquoi nous avons décidé de prendre les devants, avant qu'il ne soit trop tard...

Je souhaite que cette réunion enrichisse notre réflexion et aboutisse au renforcement de nos actions de terrain.

Je cède maintenant, la parole aux différents intervenants.

Serge NEOLLIER

ENVIRONNEMENT DURABLE EN BOISCHAUT SUD

Association Loi 1901 – n° W361000785

Siège Social : 9, La Dinière – 36170 LA CHATRE L'ANGLIN - edbsud36@gmail.com

Membre du Collectif Régional **Brandes et Bocages** – Membre de la **FETEM** - Site web : www.edbs.e-monsite.com